

« ASSOCIATION LA FRONTERA PRODUCTION »

34 RUE DES PERVENCHES

66000 PERPIGNAN

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

---00---

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2009 AU 31 DECEMBRE 2009

**CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE – AUDIT –
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

S.A.R.L ALAIN DARIO

2 Rue Henri Meilhac – 66000 PERPIGNAN

TEL : 04.68.61.03.30 – FAX : 04.68.61.05.50

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

«Comptes annuels – Exercice clos le 31.12.2009»

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31.12.2009** sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Loi 1901 « **LA FRONTERA PRODUCTION** » tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification de nos appréciations.
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration de l'Association « **LA FRONTERA PRODUCTION** ». Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINIONS SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

D

Les principaux points qui nous ont interrogé sont les suivants :

- Nous n'avons pas pu matérialiser la recette « espèces », provenant des recettes buvettes : il n'existe pas de caisse espèces. De même, les consommations internes, affectées aux bénévoles, ne sont pas valorisées.

- Nous n'avons pas pu vérifier le rapport de gestion du Président : celui-ci ne nous ayant pas été fourni.

- Malgré une procédure d'alerte interrompue, la continuité de l'exploitation nous semble compromise, en raison d'un résultat net comptable de - 54 630 euros et de capitaux propres négatifs pour 69 434 euros.

- Les produits sur exercices antérieurs, dont le montant s'élève à 12 970,81 euros, ne nous ont été justifiés que pour 5 000 euros. Impact sur les comptes annuels : + 7 970,81 euros.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DE CETTE OPINION

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre refus de certifier exprimé dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la première partie de ce rapport.

FAIT A PERPIGNAN, LE 29 NOVEMBRE 2010.

Le Commissaire aux Comptes,

SARL Alain DARIO

Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'ordre de la région de MONTPELLIER
SARL au capital de 15 000 Euros
1, rue Meilhac - 66000 PERPIGNAN
Tel. : 04 68 61 03 30 - Fax : 04 68 61 05 50
Net : 411 426 257 00019 - APE-NAF 6920Z

Désignation de l'entreprise : Association LA FRONTERA PRODUCT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2						
Adresse de l'entreprise : SALLE BEETHOVEN		66700 ARGELES SUR MER						
Numéro SIRET* 4 8 8 6 2 5 4 6 8 0 0 0 1 9		Durée de l'exercice précédent * 1 2						
		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N clos le, 31122009						
		N-1 311208						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
	Fonds commercial (1)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	14 044	655	13 389	838	
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV					
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI	5 800		5 800	1 800		
TOTAL (II)		BJ	BK	19 844	655	19 189	2 638	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	211		211	80	
	DIVERS	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	9 829	9 829	3 599
Autres créances (3)			BZ	CA	45 062	45 062	24 837	
Capital souscrit et appelé, non versé			CB	CC				
Comptes de régularisation	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	3 495	3 495	5 642	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
		TOTAL (III)	CJ	CK	58 596	0	58 596	34 159
Comptes de régularisation	DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	78 441	655	77 786	36 797
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Association LA FRONTERA PRODUCT		Néant		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(14 804)	3 336
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(54 630)	(18 140)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(69 434)	(14 804)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	0	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 183	20 526
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	124 420	20 055
	Dettes fiscales et sociales	DY	15 618	6 020
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	4 000	5 000
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	147 220	51 601	
Écarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	77 786	36 797	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	147 220	51 601	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 848	20 526	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :		Association LA FRONTERA PRODUCT				Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportations et Opérations intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	630 432	FB	FC	630 432	266 832	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	157 109	FH	FI	157 109	50 415	
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	787 540	FK	0	FL	787 540	317 247
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	216 297	226 107	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	36	668	
	Autres produits (I) (11)				FQ	16	11	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 003 888	544 033
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	73 141	56 648	
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		(3)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	901 807	426 226	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1 755	1 560	
	Salaires et traitements *				FY	41 548	38 273	
	Charges sociales (10)				FZ	18 727	13 747	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	449	206
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	31 496	23 050	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 068 922	559 707	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(65 034)	(15 673)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	1	0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 492	3 326	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	2 492	3 326	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 491)	(3 326)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(67 525)	(19 000)	

Désignation de l'entreprise : Association LA FRONTERA PRODUCT		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 971	1 764	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7)(VII)	HD	12 971	1 764	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	76	905	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	76	905	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	12 895	859	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 016 860	545 797	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 071 490	563 938	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(54 630)	(18 140)	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	Produits de locations immobilières	HY		
		Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	12 971	1 764
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	76	358	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	36	668	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	31 413	22 991	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N				
PROD. & CHARG. S/ EXERC. ANTERIEUR	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	76	12 971	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			
REGUL FOURNISSEURS	76	429			
REGUL PARTENARIAT SACEM 2008		12 542			

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009 dont le total est de 77 785,65 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de :
- 54 630,30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/03/2010

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Faits caractéristiques de l'exercice. NEANT

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture. NEANT

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :
IMMOB NON DECOMPOSABLE

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions	___	ans
- Agencements & aménagements des constructions	___	ans
- Installations industrielles	___	ans
- Matériel et outillage	___	ans
- Matériel de transport	5	ans
- Mobilier de bureau	3	ans
- Autres	___	ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks NEANT

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent : NEANT

Engagements de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucun accord particulier n'a été signé. Indemnités non significatives au 31.12.09

Changements de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Faits caractéristiques

NEANT